



Roquefort la Bédoule le 26 janvier 2023

A l'attention de
Métropole-Aix-Marseille-Provence

Copie : Marion WORTEMANN - Métropole-Aix-Marseille-Provence

Marc DEL GRAZIA – Maire de Roquefort la Bédoule

C/PARCELLE CEDEE METROPOLE NON ENTRETENUE

Bonjour Messieurs,

Lors de l'aménagement du boulevard Emile Zola à Roquefort la Bédoule, le 27 juin 2017, la Métropole a acquis un terrain de 218 M² détaché de la parcelle AH283.

Cette cession a été approuvée par assemblée générale de notre adhérent l'Association Syndicale Libre « Lou Campestre » moyennant la somme de un euro.

Un protocole foncier (document joint) a été établi déterminant les conditions de cette cession foncière.

Pouvez-vous faire intervenir vos services, pour entretenir cet espace vert vous appartenant de manière régulière, car cette parcelle se trouve à l'entrée du lotissement et mérite un entretien régulier pour en conserver son esthétique.



Nous vous en remercions par avance.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, nos sincères salutations.

Yvan LAURO

Président du CIQ Les Drailles

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Yvan Lauro', written over a horizontal line.

